Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-215601352-20260331-202603309-DE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOLAC Séance du 31 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 31 mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de M. ARS Marcel, Maire.

Etaient présents : M. ARS Marcel ; M. BOUSSO Jean-Yves ; Mme GRIFFON Frédérique ; M. BERTAUX Jean-François ; Mme DE FRANCQUEVILLE Isabelle ; M. PROVOT Yannick ; Mme LE COINTE Catherine ; M. BOUSQUAU Christian ; Mme STEVANT Christelle ; M. GUMIAUX Fabrice ; M. BOIVIN Michel ; Mme SOULIMAN Sophie ; M. HENKART Wilfryd ; Mme STEVANT Emilie ; M. JAFFRELOT Jérémie (à compter de la délibération n°2026-03.3-03) ; M. GAY Jérôme ; Mme CARREIRA Sandra ; Mme LE CADRE Emmanuelle ; Mme CLERO Sandrine.

Date de convocation : 25 mars 2026

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice	: 19
Présents	: 19
Absents représentés	: 0
Absents	: 0
Votants	: 19

Absents excusés : /

Absents : /

A été nommée secrétaire de séance : Sandrine CLERO

♦ **2026-03.3-09 Désignation des représentants aux différents organismes**

M. Le Maire rappelle que plusieurs organismes sollicitent la désignation de représentants parmi les Conseillers.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'arrêté la liste des différents représentants de la commune :

Mission locale du Pays Vannes	Frédérique GRIFFON
Prévention & Sécurité routière	Sophie SOULIMAN titulaire Fabrice GUMIAUX suppléant
SDIS –correspondant incendie et secours	Jean-Yves BOUSSO
CNAS Comité National d'Action Sociale du personnel communal	Marcel ARS, élu Alain MAUGENDRE, agent
Conseil départemental de défense Nationale	Yannick PROVOT
ARIC (Association Régionale de l'Information des Collectivités)	Frédérique GRIFFON
Grand Bassin de l'Oust-NATURA 2000	Jérémie JAFFRELOT, titulaire Jean Yves BOUSSO, suppléant

(POUR : 19 ; CONTRE : 0 ; ABSTENSION : 0)

Pour copie conforme
MOLAC, le 02 avril 2026
Le Maire
Marcel ARS